

La lettre des bénévoles



SOLIDARITÉ

<http://afpli.pagesperso-orange.fr/>

N°8 DÉCEMBRE 2015

Bonjour à toutes et à tous.

Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes... voilà quelques suggestions possibles pour les N° à venir.

A vos plumes donc, adressez-moi vos écrits, deux ou trois N° par an, l'objectif est modeste et réalisable...

Vers de nouveaux horizons

Tout d'abord faisons un point sur nos finances. Début 2015, notre association n'était pas sûre d'équilibrer ses comptes et par conséquent le risque d'une interruption de l'activité se profilait. En effet, la compétence de notre activité suppose que des salarié.e.s organisent, développent, assurent une continuité pour répondre d'une façon toujours plus pertinente aux besoins des populations. Cela a un coût mais qui se plaindrait que nous fassions partie des associations qui contribuent à proposer des emplois ?

Nos financeurs ont répondu à nos appels. Dans un contexte budgétaire difficile, ils ont pour la plupart reconduit leurs subventions et pour certains, augmenté leur quote-part.

Nos comptes seront équilibrés pour 2015.

Bien sûr, cela ne s'est pas fait tout seul, c'est le résultat d'une mobilisation collective qui a dépassé le cadre de notre association, on le voit aux dons qui nous sont versés.

Les membres du conseil d'administration ont joué un rôle primordial dans cette mobilisation et je voudrais remercier celles et ceux qui se sont particulièrement investis. C'est bien pour mettre en pratique ce beau mot de fraternité que nombre d'entre nous s'engagent.

Il est vrai aussi que dans le contexte actuel l'AFPLI s'impose pour répondre aux défis qui sont posés à la société française. Comment aider celles et ceux qui habitent nos territoires à maîtriser le français pour une insertion sociale et professionnelle réussie ? Comment répondre à ce grand défi du vivre ensemble par une citoyenneté acceptée ?

Tout cela l'AFPLI le fait vivre et les financeurs l'ont compris d'autant plus que de nouveaux besoins se font sentir dans la Nièvre.

Tout n'est pas résolu pour autant, l'année 2016 sera probablement à nouveau difficile mais nous avons franchi une étape importante.

Mais, pour répondre toujours mieux aux besoins, l'AFPLI doit évoluer. Non pas en changeant sa nature mais en améliorant ses capacités d'intervention.

C'est ce que va permettre l'agrément éducation populaire que l'AFPLI va bientôt recevoir.

Nous pourrions nous demander pourquoi avec ses missions, ses apprenants, en particulier son action en direction des enfants scolarisés, cet agrément ne nous avait pas été délivré plus tôt ? Je répondrais, chaque chose en son temps, celui-ci est maintenant venu.

Outre une possibilité d'intervention dans de nouveaux domaines, cet agrément va nous permettre de recevoir de nouvelles subventions, ce qui n'est pas négligeable dans la période actuelle.

Pour cela, il faut que nos statuts soient révisés. Le bureau a travaillé, le projet a été voté par le conseil d'administration et **l'assemblée générale extraordinaire** validera les modifications comme cela est obligatoire dans cette situation.

Toutes les informations complémentaires seront bien entendu données pour que chacun puisse se faire son opinion.

Ce sera une occasion pour nous rencontrer le **mardi 15 décembre à 18 heures** à l'UDAF et avant la fin de l'année fêter ensemble ce nouvel avenir de l'AFPLI.

A bientôt donc et en attendant, bon courage dans vos activités, si utiles dans notre société pleine de doutes et d'interrogations.

Jean Luc BRUN Président d'AFPLI-Solidarité